

---

CONFÉRENCE

---



**Le bio : vers une agriculture durable dans le Benelux ?**

Bettembourg  
18 octobre 2019



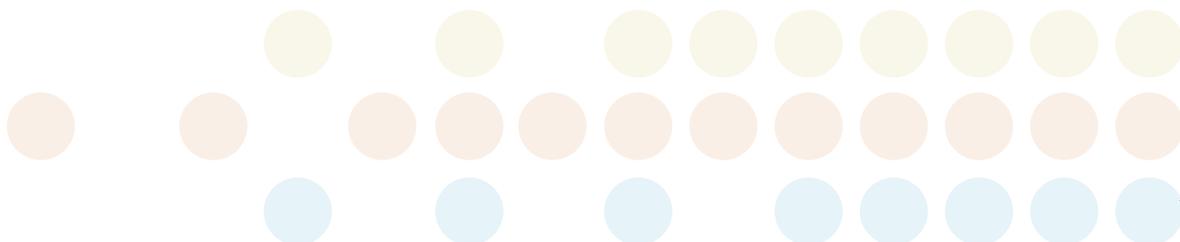


## LE BIO : VERS UNE AGRICULTURE DURABLE DANS LE BENELUX ?

### Conférence du Parlement Benelux, Bettembourg 18 octobre 2019

Le 18 octobre 2019, l'Assemblée Interparlementaire du Benelux a organisé une conférence sur l'agriculture biologique, à Bettembourg, au Grand-Duché de Luxembourg.

Cette conférence était consacrée plus particulièrement, d'une part, aux défis de la transition vers une agriculture biologique et, d'autre part, à la recherche et à l'innovation en la matière. Elle a réuni des représentants du monde politique, des fonctionnaires, des chercheurs, des agriculteurs et des entrepreneurs, ... venant des trois Etats du Benelux, ainsi que des représentants de la Baltic Assembly .



## PROGRAMME

### LE BIO : VERS UNE AGRICULTURE DURABLE DANS LE BENELUX ?

PRÉSIDENTE : MME JOSÉE LORSCHÉ

RAPPORTEURS : MM. WOUTER DE VRIENDT ET ERIK RONNES

MODÉRATRICE : MME MONIQUE FABER\*

### INTRODUCTION – L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE BENELUX

- 09.00-09.05** Mots de bienvenue par le Bourgmestre de la Commune de Bettembourg, M. Laurent ZEIMET
- 09.05-09.10** Mots de bienvenue par le Président de la Chambre des Députés du Luxembourg, M. Fernand ETGEN
- 09.10-09.15** Mots de bienvenue par le Président du Parlement Benelux, M. Gusty Graas
- 09.15-09.20** Mots d'introduction par la Présidente de la Commission de l'Économie, de l'Agriculture et de l'Énergie du Parlement Benelux, Mme Josée Lorsché
- 09.20-09.30** Le futur plan d'action luxembourgeois de la promotion de l'agriculture biologique par le Ministre de l'Agriculture, M. Romain SCHNEIDER

### PARTIE I : LES DÉFIS DE LA TRANSITION VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- 09.30-11.00**
- M. Tom KASS, agriculteur biologique Kass-Haff (L)
  - M. Phillipe GROGNA, directeur de Biowallonie (B)
  - Mme Lieve VERCAUTEREN, directrice du BioForum Vlaanderen (B)
  - M. Laurent SCHONCKERT, Administrateur-directeur du groupe Cactus S.A (L)
  - M. Guy FEYDER, président de la Chambre professionnelle des Agriculteurs, Viticulteurs et Horticulteurs (L)
  - M. Jeff WEYDERT, agriculteur solidaire, Fromburger Hof (L)
- Interventions suivies d'un échange avec les membres du Parlement Benelux**



## PARTIE II : L'INNOVATION ET LA RECHERCHE EN MATIÈRE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- 11.00-12.30**
- Mme Carmen LANDUYT, responsable du *Coordination centre for applied research and extension on organic agriculture* (B)
  - Dr Stéphanie ZIMMER, directrice de l'Institut pour l'agriculture biologique et la culture agraire (L)
  - Prof. Dr. Walter ROSSING, *Farming Systems Ecology*, Université de Wageningen (NL)
  - Prof. Hervé VANDERSCHUREN, Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège (B)
  - Mr Armands KRAUZE, *Member of the Natural Resources and Environment Committee of the Baltic Assembly, Member of the Economic, Agricultural, Environmental and Regional Policy Committee of the Saeima*
- Interventions suivies d'un échange avec les membres du Parlement Benelux**

**12.30-13.00** **Débat et mots de conclusion par les rapporteurs, M. Wouter De Vriendt et M. Erik Ronnes**

**13.00-14.00** **Déjeuner biologique au Parc Merveilleux de Bettembourg**



## INTRODUCTION : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE BENELUX

Après l'accueil par **M. Laurent Zeimet**, bourgmestre de Bettembourg, **M. Gusty Graas**, président de l'Assemblée Interparlementaire Benelux, a rappelé les objectifs et les compétences du Benelux, sans doute la plus ancienne structure de coopération régionale institutionnalisée au sein de l'Europe. Dans ce cadre, la conférence doit permettre de comparer les approches des trois pays du Benelux en matière d'agriculture biologique, d'échanger les expériences et de favoriser les coopérations. Il n'a pas manqué de souligner que cette coopération s'étend aussi au-delà du Benelux, avec des structures similaires au sein de l'Europe telles que le Conseil nordique et l'Assemblée balte.

**M. Etgen, président de la Chambre des députés du Luxembourg**, a mis l'accent sur la nécessité pour la politique de se nourrir du terrain. Il faut écouter ceux qui s'engagent du matin au soir pour cultiver, récolter, élever ; écouter ceux qui contribuent à faire progresser l'agriculture et l'agriculture biologique en particulier.

L'agriculture biologique n'est pas seulement affaire de mode ou de niche, c'est un modèle de durabilité, un modèle d'avenir.

Les agriculteurs font face aujourd'hui à de nombreuses responsabilités : produire des aliments sains pour des consommateurs de plus en plus exigeants, préserver l'environnement à l'époque du développement durable et du changement climatique, éduquer les gens en ce qui concerne l'utilisation de nos ressources, nourrir la population, respecter des réglementations toujours plus contraignantes, et survivre économiquement à la transition d'un modèle d'agriculture à un autre. Remplir tous ces objectifs demande des efforts parfois surhumains, énormément de sacrifices et peut pousser à la résignation.

Il est indispensable que les acteurs politiques et publics prêtent main-forte au secteur agricole car la société ne pourrait survivre sans l'agriculture. Les élus ont la responsabilité de donner aux agriculteurs les moyens de leurs ambitions, ainsi que les outils pour mettre en oeuvre les projets du monde politique en matière agricole.

Enfin, **Mme Josée Lorsché**, présidente de la commission Economie, Agriculture et Energie de l'Assemblée Interparlementaire Benelux, a précisé que les travaux seraient poursuivis dans le cadre de la commission, afin de soumettre une proposition de résolution relative à l'agriculture biologique, sous l'égide des deux rapporteurs, MM. Wouter de Vriendt et Erik Ronnes.

**M. Romain Schneider, ministre luxembourgeois de l'Agriculture**, a ensuite présenté le futur Plan d'action luxembourgeois de la promotion de l'agriculture biologique. Ce plan, qui a été élaboré en concertation avec tous les acteurs concernés, devait être présenté dans les prochaines semaines.

Depuis quelques années, la demande de produits bio connaît un formidable essor, tant au niveau national qu'européen et même mondial. C'est le reflet d'un nouveau mode de consommation issu de nouvelles attentes de la société, et qui se traduit par une croissance à deux chiffres depuis plusieurs années.

Avec 188 euros par habitant par an, le Luxembourg est le pays où les dépenses pour les achats de produits bio sont les plus élevées. Mais avec seulement 4,5% des surfaces agricoles consacrées à l'agriculture biologique, la demande excède largement l'offre pour la majorité des produits.

Comme cette situation dure depuis plusieurs années sans montrer de changement, le gouvernement a décidé de lancer un plan très ambitieux de développement de l'agriculture biologique visant à ce que 20% des surfaces agricoles utiles soient consacrées à l'agriculture biologique d'ici 2025. On espère ainsi mieux adapter l'offre à la demande, de manière équilibrée et profitable, tant pour le secteur agricole que

pour les consommateurs. De manière plus globale, le développement de l'agriculture biologique permettra d'atteindre plus facilement les objectifs de réduction de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, de protection de la qualité de l'eau et de la biodiversité, ainsi que les objectifs de la nouvelle Politique agricole commune qui sera mise en place dans les années à venir.

Les travaux préparatoires du Plan ont débuté au printemps 2019 au niveau des différentes administrations. Les gestionnaires ont aussi été impliqués. Après plusieurs séances de travail, une ébauche de plan comprenant plusieurs axes a été retenue et discutée à la mi-juillet avec les différents partenaires dans le cadre d'un forum à Luxembourg. Ce dialogue a continué et débouché sur des conclusions concrètes qui ont été intégrées dans le projet. Le document est maintenant en cours de finalisation, il doit encore être discuté au sein du gouvernement et avec des acteurs tels que la Chambre agricole mais aussi le secteur du commerce qui sera un acteur clé dans la réalisation des défis.

Les différents axes du Plan ont été regroupés en quatre chapitres :

- 1) Faire le point sur les données et les études nécessaires, qu'elles soient existantes ou à réaliser, tant au niveau national qu'au niveau de la Grande Région ;
- 2) Accroître la visibilité de l'agriculture biologique aussi bien au niveau des ministères et administrations que pour le consommateur et la société ;
- 3) Augmenter l'attractivité des modes de production biologique ;
- 4) Développer et structurer les filières de production, transformation et distribution et rendre plus visibles les produits bio afin d'en accroître la demande.

La formulation des actions n'est pas définitive mais quelques idées peuvent être présentées.

1<sup>er</sup> chapitre : Faire le point sur les données et les études nécessaires

Le point a été fait sur les données économiques existantes, mais diverses études de marché devront encore être réalisées, notamment pour le développement des filières. Le secteur de la viande bovine a fait l'objet d'une étude plus approfondie il y a quelques années et la consommation et la commercialisation de cette viande se fait principalement via trois acteurs nationaux, tant pour approvisionner les clients privés que la restauration collective.

2<sup>ème</sup> chapitre : Accroître la visibilité de l'agriculture biologique

Une personne va être nommée au ministère pour, entre autres, accompagner la réalisation du plan d'action mais aussi apporter son soutien aux actions nécessitant la collaboration des administrations. Ce sera la personne clé pour organiser, dynamiser, trouver des compromis. Le suivi constitue en effet un point faible dans l'actuel plan national. D'autre part, au niveau de l'administration des services techniques agricoles, un service va être consacré uniquement à l'agriculture biologique

La communication envers les agriculteurs et les différents groupes de consommateurs va être développée de manière adéquate, afin de les informer sur l'agriculture en général, sur des aspects tels que la régionalité, la saisonnalité, les conditions à respecter pour se lancer dans ce secteur, où l'on peut se procurer des produits bio, à quoi les reconnaître, etc.

3<sup>ème</sup> chapitre : Augmenter l'attractivité des modes de production biologique

Il faut identifier les raisons qui freinent le passage à l'agriculture biologique. Le système de conseil agricole va être évalué et amélioré. Il doit être adapté aux exploitations en tenant compte

des différentes options de production qui peuvent être mises en place. C'est un travail commun de plusieurs instances spécialisées afin d'offrir à l'exploitant la meilleure vue d'ensemble possible.

La formation agricole de base est essentielle et l'offre en formation continue doit être revue et adaptée dans ce contexte.

L'offre en mesures agri-environnementales doit être revue. Les primes à l'hectare seront adaptées en vue de rendre l'agriculture bio plus attractive et de faciliter la conversion par une meilleure compensation des pertes et revenus durant ces années difficiles.

4<sup>ème</sup> chapitre : Développer et structurer les filières de production, transformation et distribution

Il faut identifier les problèmes et les freins au bio dans les différentes filières, ainsi que les options pour y remédier ; examiner quelles nouvelles filières pourraient être développées, quelles possibilités de collaboration peuvent être envisagées avec la Grande Région, quels sont les besoins en recherche et vulgarisation. De nouvelles initiatives telles que l'agriculture solidaire pourraient être encouragées pour faire face aux énormes contraintes liées au prix très élevé de la terre et de la main-d'oeuvre au Luxembourg.

Un minimum obligatoire de produits bio sera imposé dans le secteur de la restauration collective. Toutes les administrations ont déjà été incitées à utiliser dorénavant des produits locaux, saisonniers ou bio dans toutes les manifestations publiques.

Le projet de plan sera présenté avant la fin 2019 au Parlement afin de pouvoir entamer certaines actions dès 2020. Ce plan pourra de toute façon être ajusté à tout moment afin d'adapter les actions.

## PARTIE I : LES DEFIS DE LA TRANSITION VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

*La première partie de la conférence s'est ouverte par le témoignage de M. Tom Kass, un agriculteur qui a converti son exploitation au bio depuis 1999.*

M. Kass est né dans une petite exploitation conventionnelle qui avait peu d'avenir car trop petite pour suivre les tendances de l'agriculture moderne qui demande davantage de bêtes et de surface cultivée. C'est à l'occasion d'études complémentaires en Allemagne qu'il a fait connaissance avec l'agriculture biologique.

La rencontre avec de petits producteurs d'exploitations biologiques dans des pays voisins a convaincu M. Kass qu'il ne voulait pas suivre les méthodes apprises à l'école sur l'agriculture conventionnelle. Un élément frappant est la fierté que les agriculteurs bio tiraient de ce qu'ils faisaient.

En rentrant de l'université, M. Kass a décidé de convertir l'exploitation familiale au bio. Il a pris contact avec les instances existantes qui se chargeaient de valoriser les produits sur le marché, et est devenu membre de la coopérative.

Après trois ans, l'exploitation était entièrement convertie. C'est une ferme de production diversifiée : production laitière, élevage de porcs, de chèvres, de poules. De 50 hectares, l'exploitation est passée à 105 hectares aujourd'hui.

Il est difficile pour un exploitant de prendre un tel risque. Lorsqu'on commet des erreurs, qu'on opte pour un type de culture et que cela ne fonctionne pas parce qu'il n'a pas plu au bon moment ou parce que le sol était mal préparé, on en paie le prix pendant des années parce qu'on ne peut plus utiliser les produits chimiques qui permettent de camoufler ces erreurs.

### **Mme Lieve Vercauteren, directrice du *BioForum Vlaanderen***

En Région flamande, l'agriculture biologique accuse un retard par rapport à la Région wallonne par exemple. Sachant que 1% et demi de la superficie et 2% des agriculteurs font du biologique, il semble bien que les exploitants flamands ont peur de se convertir au bio.

Au contraire de l'agriculture en Wallonie ou au Luxembourg, l'agriculture en Région flamande est très intensive. Une grande partie de l'agriculture n'est pas liée au sol, ce qui, pour beaucoup d'agriculteurs, complique le passage au bio, l'agriculture biologique étant par définition liée au sol, même en ce qui concerne l'élevage. Beaucoup d'agriculteurs ont consenti de lourds investissements dans le passé, qui sont parfois difficilement utilisables dans la filière biologique. Tous ces éléments constituent des obstacles à la transition vers une agriculture biologique. A cela s'ajoute une conviction profondément enracinée en région flamande, selon laquelle l'agriculture moderne est par définition spécialisée et à grande échelle. Pour de nombreux agriculteurs, en particulier les plus âgés, s'engager dans le mode de production bio équivaut à un retour en arrière, vers les années 50 ou 60. Même si on constate une évolution des mentalités chez les jeunes agriculteurs, le discours dominant reste celui selon lequel il faut accroître la taille de son exploitation, se spécialiser et faire appel aux nouvelles technologies si l'on veut une exploitation moderne. Cela joue certainement un rôle dans le frein vers le passage au bio.

En collaboration avec les organisations agricoles, *BioForum Vlaanderen* tente de montrer aux exploitants que l'agriculture biologique ne constitue pas en soi un recul, qu'il s'agit d'une agriculture à grande valeur ajoutée sur le plan sociétal et qu'elle répond à une demande croissante sur le marché. C'est aussi un défi car si l'agriculture bio est moins spécialisée, elle exige en réalité davantage de connaissances

dans le chef de l'agriculteur qui n'a pas à sa disposition tous les produits phytopharmaceutiques, qui doit maîtriser les processus et bien connaître le système pour pouvoir s'adapter aux exigences de la filière bio.

Par ailleurs, *BioForum Vlaanderen* aide les agriculteurs à s'intégrer dans un nouveau réseau de fournisseurs, différent de celui qui s'adresse aux exploitants classiques. Enfin, il veille au développement de la chaîne afin que l'agriculteur en transition puisse compter sur des débouchés pour sa production.

### **M. Philippe Grogna, directeur de Biowallonie**

Biowallonie est une structure d'encadrement du secteur bio en Wallonie, créée en 2013 suite à l'adoption d'un plan stratégique agriculture bio à l'horizon 2020. Les compétences de différentes structures ont été rassemblées en une seule structure d'encadrement qui a dans ses missions :

- L'encadrement technique des producteurs : pour passer au bio, il faut accroître ses connaissances, maîtriser certaines pratiques parce qu'on n'a plus l'aide des produits chimiques ;
- L'accompagnement des agriculteurs qui veulent convertir leur exploitation en exploitation bio : cette transition ne se fait pas du jour au lendemain car beaucoup de pratiques sont bien ancrées ;
- Le développement de filières : il est essentiel de disposer de données tant au niveau de la production que de la consommation afin d'avoir une vision précise du secteur pour savoir si l'on peut développer la production par rapport à la consommation. Il est très important de pouvoir valoriser correctement ce qui est produit dans la filière biologique. En Wallonie comme au Grand-Duché de Luxembourg, le marché porte la production et la pousse à se développer. Globalement la demande excède l'offre. Tout au long de la transition, il est important que la production suive l'augmentation de la demande, de manière à garantir toujours une valorisation correcte de la production ;
- L'accompagnement des producteurs, transformateurs, distributeurs et points de vente : vulgarisation de la réglementation et de la recherche ;
- La formation dans les écoles agricoles, agro-alimentaires et métiers de bouche ;
- La sensibilisation à l'alimentation durable au niveau des collectivités. Cette mission relève également du SPW environnement.

Le Plan stratégique comporte aussi un volet « Recherche », un axe dédié à la promotion, laquelle est confiée à l'APAQw (Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité) et un axe de représentation du secteur qui vise le Collège des Producteurs mis en place en Wallonie.

### **M. Guy Feyder, président de la Chambre professionnelle des Agriculteurs, Viticulteurs et Horticulteurs, Grand-Duché de Luxembourg**

Comme le ministre l'a indiqué, l'accord de gouvernement prévoit que l'agriculture biologique devrait couvrir 20% de la surface cultivée au Luxembourg d'ici 2025 et même 100% pour 2050.

Le Grand-Duché de Luxembourg est un très petit pays. Plus de la moitié du territoire est consacré à des prairies permanentes, à des prairies fauchées ou à des cultures de plantes fourragères. L'élevage est prédominant dans la production agricole, l'élevage bovin étant le plus répandu dans le pays.

20% de la surface cultivée au Luxembourg, cela équivaut à 25.000 hectares. Si l'on veut convertir en bio 25.000 hectares, cela implique de faire passer au bio des surfaces consacrées aujourd'hui aux cultures fourragères.

Dans le secteur bovin conventionnel aujourd'hui, la production excède la demande. La production laitière est nettement excédentaire mais nous sommes dans un marché unique, ouvert, et on trouve évidemment au Luxembourg du lait produit dans d'autres pays. Moins d'1% de la production laitière au Luxembourg est bio et pourtant, la moitié doit encore être exportée. Pour la viande bovine bio, la demande augmente mais cela ne concerne aussi que 1% de la production.

Il est clair que, dans ces circonstances, les agriculteurs hésitent à se convertir à l'agriculture bio qui demande toujours un esprit pionnier. Par ailleurs, il n'est pas si simple d'envisager un changement d'affectation des terres fourragères. Le territoire agricole du Luxembourg est reconnu dans la PAC comme territoire défavorisé. Les terres ne sont pas très fertiles. Or, le choix d'une activité agricole dépend évidemment de la qualité des terres, de la topographie, de l'hydrologie, etc.

### **M. Laurent Schonkert, administrateur-directeur du groupe Cactus S.A.**

Quand Cactus a commencé à vendre du bio au milieu des années '90, la grande distribution était vue comme l'ennemi des petits producteurs qui craignaient de voir les prix bradés et leurs produits dévalorisés. Cette étape est largement dépassée.

Aujourd'hui, le bio représente 6% du chiffre d'affaires global de Cactus, toutes marchandises confondues, et la croissance se poursuit à double chiffre. Les clients sont surtout intéressés par les fruits et légumes, la crèmerie, les poissons et les pains et pâtisseries. Dans ces secteurs, les produits bio ne suffisent pas à satisfaire la demande.

Plus de la moitié du chiffre d'affaires réalisé par Cactus dans le bio vient des produits de deux producteurs : BIOG, la coopérative des fermiers biologiques du Luxembourg, et un fournisseur allemand qui est à la fois producteur et distributeur.

M. Schonkert se dit donc tout à fait favorable à la promotion de l'agriculture biologique car la demande est réelle.

Cactus vend du bio depuis les années '90 et c'est un positionnement voulu. Cactus trouve « bio logique ». C'est une de ses valeurs-clés.

Le prix est certes plus élevé mais le client accepte de payer plus s'il est sûr d'avoir un produit de qualité, où toute la chaîne a été respectée. Il n'y a pas de mauvais surprise.

Une autre tendance marquée réside dans la volonté d'acheter local, chez le producteur que l'on connaît. Cela va aussi en faveur de la consommation bio.

Le bio est-il inaccessible pour certains en raison de son prix ? Cactus travaille avec deux producteurs de taille importante auprès de qui les prix sont plus démocratiques. Mais M. Schonkert reconnaît que le Luxembourg est un pays riche, où le pouvoir d'achat est supérieur à la moyenne.

Faut-il conserver la filière classique conventionnelle ? Une transition est de toute façon indispensable. Le monde politique a exprimé une volonté claire en faveur de l'agriculture biologique. Il faut se donner les moyens de cette ambition mais faire aussi attention à la réaction de la société. Le consommateur est libre de ses choix. Il faut donc prendre en compte tous les éléments et ne pas faire pression sur le secteur agricole sans lui donner de réelles perspectives de marché.

L'objectif de 20% de surface agricole cultivée bio est-il réaliste ? Un tel objectif à réaliser en cinq ans implique de réfléchir aussi à des pistes pour l'exportation. Or, ce sera difficile car la production au Luxembourg coûte cher. Elle ne peut pas rivaliser avec des pays où la main d'oeuvre est beaucoup moins onéreuse. Elaborer un plan d'action implique d'explorer aussi les débouchés à l'extérieur du pays.

---

*Les exposés des différents intervenants ont été suivis d'un débat avec les orateurs, puis avec le public. Parmi les questions posées, on retiendra les points suivants :*

### 1. Quels sont les objectifs (chiffrés) du plan wallon ?

Le Plan wallon comporte des objectifs chiffrés : 1750 agriculteurs bio à l'horizon 2020 et 14% de la surface agricole utile. Suite à l'évaluation à mi-parcours de la mise en oeuvre du Plan, on a constaté que le nombre d'agriculteurs était plus élevé que prévu et les objectifs ont dès lors été revus à la hausse : 2000 agriculteurs et 18% de la surface agricole utile. Le nombre d'agriculteurs s'élevant déjà à 1800, l'objectif sera vraisemblablement atteint en 2020. Par contre, 81.000 hectares sont déjà consacrés au bio, ce qui représente 11% de la surface agricole utile. Les 7% restants seront sans doute difficiles à atteindre.

### 2. Les difficultés de la transition pour l'agriculteur

En ce qui concerne la valorisation du lait et de la viande bio en région wallonne, l'offre et la demande s'équilibrent pour le lait. Cependant, il faut jouer avec la production et la répartition entre laiteries pour éviter la surproduction. Pour la viande bovine, il y a à la fois un excédent de production et une demande non rencontrée. Les filières sont difficiles à mettre en place. Certaines filières sont fort demandeuses mais ce n'est pas le cas pour toutes. En outre, il suffit parfois d'un seul producteur pour rencontrer la demande dans certaines filières. L'équilibre entre l'offre et la demande est donc relativement fragile.

Le modèle actuel permet au producteur bio d'être mieux rémunéré que dans la filière conventionnelle mais il n'est pas acquis. Il est toujours possible de voir l'agriculture biologique évoluer et rentrer pleinement dans l'économie de marché, avec les conséquences que cela pourrait avoir.

Mme Vercauteren (B) insiste sur l'importance d'une transition progressive, de manière à ce que le marché puisse suivre. Pour les produits comme le lait, le marché est européen. Une partie du lait produit en Flandre est exporté, ce qui est dû au fait que, comme au Luxembourg, les capacités de traitement pour le bio sont limitées. Si l'on plaide pour un développement du bio, il faut veiller à ce que les capacités de transformation se développent, il faut investir dans les filières et dans le traitement du produit dans sa propre région. C'est un aspect sur lequel *BioForum*, en tant qu'organisation, travaille énormément. La conversion ne peut avoir lieu que si les débouchés et les capacités de traitement suivent.



Il est important que tous les maillons de la chaîne soient également impliqués. Ce qui est vendu dans les magasins n'est pas nécessairement ce qui est produit dans la région. La production de viande bio, que ce soit en Flandre, en Wallonie ou au Luxembourg, rencontre des difficultés parce qu'il n'est pas facile de faire coïncider l'offre et la demande. Une grande partie de la viande bio est vendue en circuit court alors qu'il y a une demande dans les supermarchés, mais il est clair que certains maillons dans la chaîne ne fonctionnent pas bien ou font défaut.

Il y a là de grands défis auxquels le plan stratégique flamand doit s'attaquer.

### 3. La différence de situation entre le nord et le sud du pays

Sur toute la Belgique, 62% du marché bio se situerait en Wallonie. Cela s'explique-t-il par une différence de mentalités ? Ou par des politiques différentes ?

M. Grogna (B) répond qu'au niveau des consommateurs, la situation a évolué dans les deux parties du pays. Toutefois, en 2017-2018, la consommation en Région wallonne a fait un bond de 36%, alors qu'en régions flamande et bruxelloise, la situation a peu évolué. Globalement, la consommation bio est de 14% plus importante en Wallonie par rapport au reste du pays. Les surfaces cultivées en bio et la production ont évolué globalement de l'ordre de 7%. Mais l'orateur n'a pas vraiment d'explication à cet écart entre la Wallonie et le reste du pays.

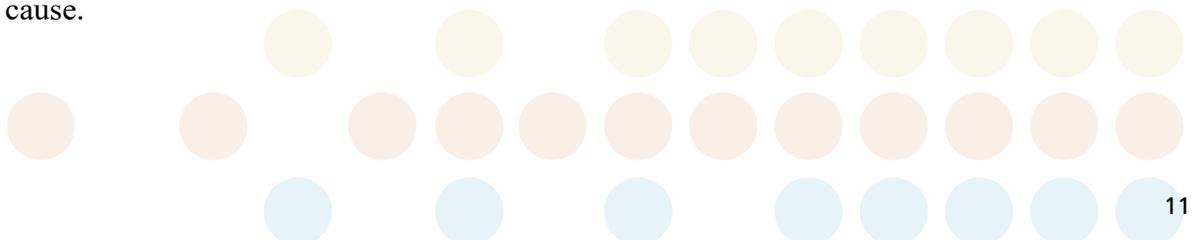
Mme Vercauteren (B) déclare que l'année dernière, la demande en région flamande a augmenté, de même qu'au premier semestre 2019, mais il est vrai que la demande augmente plus rapidement en Wallonie. C'est certainement lié à l'augmentation de la production bio en Wallonie, ainsi qu'au fait que les Wallons préfèrent les produits locaux. Le nombre de magasins bio a également considérablement augmenté dans le sud du pays. Comme la production bio augmente peu du côté flamand, la demande n'est pas non plus stimulée. Les autorités wallonnes encouragent aussi davantage le bio, par exemple dans la restauration, alors que cela reste difficile en Flandre. Tous ces éléments contribuent à une croissance plus rapide de la demande en Wallonie.

### 4. Il existe beaucoup de labels bio. Comment choisir l'un d'entre eux ? Quels sont les critères pour être rangé dans le rayon bio des magasins Cactus ?

M. Kass se réfère à la réglementation européenne, qui donne aux consommateurs une certaine sécurité. En fonction du pays, il existe un large choix de labels privés. Le Luxembourg est un petit pays mais il connaît quand même deux labels. M. Kass a fait le choix de travailler en agriculture biodynamique, en contact direct avec des consommateurs qui viennent visiter la ferme (plus de 350 groupes par an) et jamais il n'oserait leur offrir des produits traités avec des substances chimiques.

M. Schonkert répond que le premier critère est la qualité du produit. Le produit bio n'échappe pas aux considérations économiques générales. Si le producteur ne respecte pas la ligne qu'il a tracée pour se conformer au label, cela causera un préjudice à toute la chaîne. Par ailleurs, tous les folders publicitaires de Cactus comportent une partie pédagogique dans laquelle on peut trouver des informations sur le bio. Le personnel est également formé pour disposer des outils pédagogiques nécessaires pour informer ou rassurer le consommateur.

Grâce aux informations, à la formation dispensée au personnel, ou encore grâce aux foires organisées avec les producteurs qui sont ainsi en contact direct avec le client, celui-ci peut opérer des choix en connaissance de cause.



## 5. Quelles sont les activités de conseil concernant les labels ? Certains sont-ils plus intéressants pour le producteur au niveau des prix ou des modes de production ? Serait-il envisageable de travailler avec moins de labels ?

Il est vrai que la plupart des consommateurs ne connaissent pas la différence entre les différents labels. *BioForum* (région flamande) avait précédemment aussi la mission d'informer le consommateur, surtout via le site internet, les médias sociaux ou via des campagnes. Actuellement, cette mission est confiée au *Vlaamse dienst voor marketing*. Mais sur le site internet de *BioForum*, on trouve encore des explications sur les labels.

Le label européen a une image forte, il est le même pour tous les pays, il est ancré dans la législation mais il est aussi très statique. Cela fait cinq ou six ans qu'une modification du Règlement est en cours de discussion et elle n'entrera en vigueur qu'en 2021. Or, la durabilité est par essence en mouvement. C'est pourquoi les organisations travaillent avec les labels bio nationaux, essaient d'y intégrer d'autres plus-values et d'aller plus loin que le minimum légal. En Belgique, on essaie de développer le label « Biogarantie », notamment en garantissant un prix correct pour le producteur local.

En Wallonie, la communication vers le grand public ne fait pas non plus partie des missions de BioWallonie, elle relève des attributions de l'APAQw qui est chargée de la promotion de l'agriculture.

Le label européen a l'avantage d'être unique et de garantir un contrôle des produits au consommateur. C'est un label très fort, et même s'il n'est pas suffisamment connu, il fait quand même l'objet de communication.

Toutefois, le consommateur voit dans l'agriculture biologique des aspects qui ne sont pas repris dans le label communautaire. Celui-ci définit des règles de production, de commercialisation, des éléments à respecter tels que l'absence de produits pesticides chimiques, l'absence d'engrais chimiques, mais on n'y trouve peu au sujet de la régionalité, rien en rapport avec les piliers du durable, de l'éthique. Or, le consommateur est sensible à ces derniers éléments.

C'est là que les autres labels peuvent proposer des éléments qui, non seulement, respectent les critères du bio mais aussi permettent de distinguer les produits venant de l'extérieur des produits locaux vendus parfois plus cher parce qu'ils sont produits dans d'autres modèles d'agriculture biologique. Ces labels ont pour vocation de mettre en avant une image qui colle au type de production. Certaines marques jouent aussi un peu un rôle de label. Et pour ne pas noyer le consommateur, il faut parfois faire un choix entre une marque qui respecte une série de valeurs ou un label qui va permettre de développer une filière.

## 6. La vente directe a-t-elle de l'avenir ou reste-t-elle une activité de niche ?

Selon M. Feyder (L), l'agriculteur produit de la viande, du lait, des céréales, des légumes, etc. mais vendre est un métier à part entière. Quand on a ce talent, on peut certainement se démarquer dans le marché mais cela ne vaut pas pour la totalité des agriculteurs.

Un producteur wallon estime que la vente directe n'est qu'une solution transitoire. Les produits doivent arriver au coeur des villes et non la ville venir à la ferme. Mais pendant une période transitoire, les gens viennent à la ferme pour se rendre compte du travail de l'agriculteur.

M. Grogna (W) est d'avis que le circuit court a permis de répondre à un marché de niche. Maintenant, les quantités produites à valoriser dépassent le marché des personnes suffisamment sensibilisées pour se rendre à la ferme. Il est temps de passer à la vitesse supérieure en termes de logistique, ce qui représente un défi pour l'avenir. L'enjeu du secteur bio est aussi de pouvoir faire entrer les produits bio dans la grande

distribution parce que cela répond à un service dont le consommateur a besoin aujourd'hui. Mais le secteur bio redoute cette transition. Il attend un partenariat à tous les maillons de la chaîne.

Obliger le producteur à s'occuper de toutes les étapes pour valoriser sa production est chronophage et usant. Mais la transition ne réussira que si on arrive à une rémunération correcte de tous les intervenants de la chaîne qui mène au consommateur.

## 7. Les marchés publics

M. Grogna (B) fait remarquer que les collectivités sont un débouché important pour le secteur bio. C'est un enjeu assez important, qui n'est pas négligeable en termes de volume, mais ce secteur est soumis à la contrainte des marchés publics. La réglementation des marchés publics interdit purement et simplement de favoriser le local. C'est donc un casse-tête d'approvisionner ces collectivités alors qu'on veut mettre l'accent sur le durable.

Un membre du public signale une possibilité d'intégrer dans les marchés publics le circuit court, en introduisant une référence carbone dans les cahiers de charges. Les produits venant de loin auront une empreinte carbone beaucoup plus importante.

M. Grogna admet qu'il s'agit d'une piste. Le fait d'ajouter des conditions dans le cahier des charges qui dépassent le simple fait d'être bio et donc de respecter uniquement la réglementation européenne permet, si on décrit des critères de qualité repris dans un label local, de favoriser l'approvisionnement en produits locaux.

Toutefois, Mme Vercauteren (B) affiche une certaine prudence car focaliser sur un seul élément tel que le carbone est souvent en défaveur des produits bio, surtout si on s'exprime en rendement de kilos de produits. En outre, des études ont montré que le transport n'est souvent responsable que d'une faible partie de l'empreinte carbone, que l'impact est souvent plus important à d'autres maillons de la chaîne. Il n'est donc pas sûr que ce critère soit une solution. Mais il est vrai que dans les marchés publics, le critère du « local » n'existe pas.

Le bio sera maintenant pris en compte dans les règles relatives aux « Green public procurements » qui viennent d'être adoptées au niveau européen. Cela ouvre donc des possibilités au bio mais cela ne garantit pas que le bio sera produit au niveau local.

## 8. Les obstacles, les règles Natura 2000, la réglementation sur les nitrates

Aux Pays-Bas et en Flandre, les agriculteurs sont confrontés à des règles très strictes en matière de nitrates et l'agriculture conventionnelle et bio sont logées à la même enseigne. La région flamande vient précisément d'adopter un nouveau plan engrais. *BioForum Vlaanderen* essaie de démontrer que l'agriculture biologique n'est pas responsable de l'eutrophisation et ne doit pas payer les conséquences de l'utilisation massive d'engrais, mais jusqu'à présent en vain. Cette législation horizontale nuit *de facto* au bio car les exploitants bio font déjà beaucoup et on leur impose malgré tout les mêmes mesures qu'au conventionnel. On ne veut pas reconnaître que pour beaucoup de problèmes l'agriculture bio constitue une solution.

En Wallonie aussi, on a l'impression que l'agriculture bio n'est pas reconnue pour ses effets bénéfiques sur le plan environnemental. Le plan de gestion durable de l'azote qui en est à sa troisième version concerne l'agriculture dans son ensemble. Or, l'interdiction d'utiliser des engrais minéraux a pour conséquence l'utilisation d'effluents d'élevage qui sont beaucoup plus en lien avec le sol. Toutes les contraintes reprises dans le plan de gestion durable de l'azote peuvent être un frein à l'utilisation de

l'azote en bon père de famille et à la rentabilité des fermes. Le secteur bio serait demandeur d'une plus grande latitude dans la gestion des effluents de manière à pouvoir améliorer la productivité des fermes.

M. Feyder (L) fait remarquer qu'au Luxembourg, l'agriculture est nettement moins intensive qu'aux Pays-Bas ou en Flandre. Le problème des nitrates dans l'eau se présente aussi mais beaucoup moins qu'à l'étranger. La question est toutefois très pertinente. Le développement de l'agriculture moderne n'est qu'un miroir de la société. Les marchés bien achalandés font plaisir à tout le monde. L'agriculture subit donc des pressions depuis des décennies et les exploitants n'ont pas eu d'autre choix que de s'adapter à l'économie. Si l'on veut se pencher sur les restrictions qui pèsent sur l'agriculteur, il faut réfléchir à l'ensemble du système.

## 8. Le prix de vente du Bio

Un agriculteur fait remarquer que le problème du bio tient au prix, non parce que le bio est cher, mais parce que le conventionnel est trop bon marché. Il faut faire prendre conscience de ce qu'est un prix juste.

Par ailleurs, il faudrait arrêter de parler de primes qui évoquent inévitablement des aides, car le monde de l'agriculture bio rend un service à la société.

M. Grogna (B) revient sur l'approche systémique qui constitue l'une des bases de l'agriculture bio, avec le lien au sol et le lien avec toutes les productions en agriculture bio. En conventionnel, on a tenté d'isoler les types de production pour les optimiser, avec les conséquences environnementales et les dérèglements qu'on connaît. Tous les bénéfices collatéraux que l'on retire de l'agriculture bio sur l'environnement ou sur la santé ne sont pas pris en compte dans le prix du produit bio. Si l'on comptait dans le prix de vente des produits conventionnels le coût de la dépollution, ce prix ne serait certainement pas le même.

## 10. Le client accepte-t-il des qualités différentes ?

M. Schonkert (Cactus) répond que le consommateur était sceptique au début mais qu'aujourd'hui il n'y a plus d'obstacle pour des produits qui ne répondent pas forcément à la norme appliquée en agriculture conventionnelle.

M. Kass fait remarquer qu'on ne peut pas continuer à présenter le bio comme un phénomène de niche à côté de l'agriculture conventionnelle. Ce que l'on veut, c'est remplacer le conventionnel par du bio. Et certaines structures ne sont pas encore prêtes. Si l'on n'a pas encore compris que dans la nature il y a des différences de qualité et qu'on ne peut pas garantir non plus des quantités, on n'est pas prêt pour le bio.

\*

\* \*

Mme Zimmer, directrice de l'IBLA (*Institut für Biologesch Landwirtschaft an Agrarkultur*) à Luxembourg conclut cette première partie en insistant sur la nécessité d'une approche holistique pour changer le système. On a tendance à fragmenter les problèmes : pollution de l'eau, du sol, climat, etc. Or, comme il a déjà été dit, le bio est la solution à tous ces défis. Il ne faut pas se contenter de mettre comme objectif 20% ou 100% de bio, il faut appréhender l'ensemble pour que la transition soit possible. On ne va pas y arriver si on travaille sur tous les aspects séparément.

\*

\* \*

## PARTIE II : L'INNOVATION ET LA RECHERCHE EN MATIERE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**Prof. Dr. Hervé Vanderschuren, Gembloux, Agro-Bio Tech, Université de Liège**

La recherche bio constitue une véritable opportunité pour les universités et les centres de recherche de contribuer aux multiples défis présentés par la transition vers le bio. Le mode de production bio est en effet relativement récent et doit s'appuyer sur des recherches qui ont été menées pour l'agriculture conventionnelle. En matière de génétique végétale, par exemple, il y a eu un réel déficit d'investissement dans la recherche pour le secteur bio. Les plantes ont été améliorées jusqu'à présent en mode de production conventionnelle. On essaie désormais de trouver comment des plantes réagissent à des fertilisants admis en agriculture biologique. On peut ainsi identifier des plantes plus disposées à capter l'ammonium, lequel est un fertilisant plus présent en agriculture bio. On va rechercher des caractéristiques des plantes qui se sont un peu perdues au cours des recherches en agriculture conventionnelle. C'est un secteur très prometteur en termes de recherche.

On peut aussi augmenter la production grâce à des cultures en mélange, des plantes qui poussent sans compétition ou en compétition réduite entre elles.

La recherche en bio est donc un champ à explorer, avec énormément de défis. Certaines nouvelles techniques ne sont pas toujours compatibles ou acceptées dans le secteur bio. Néanmoins, les choses évoluent. Ainsi Urs Niggli, directeur du FiBL (*Forschungsinstitut für Biologischen Landbau*), s'est prononcé sur la possibilité d'utiliser le *genome editing* dans le secteur bio.

La résistance aux maladies constitue un autre champ d'action important. Le secteur conventionnel cherche aussi à réduire les traitements fongicides et pesticides par intérêt économique. Il y a eu des progrès ces vingt ou trente dernières années dans la découverte de variétés résistantes aux maladies et ces caractéristiques peuvent aussi être intéressantes pour le secteur bio.

Il existe des réseaux de scientifiques internationaux, les pionniers étant le *Fibl* (*Forschungsinstitut für biologischen Landbau* - Institut de recherche de l'agriculture biologique) basé en Suisse. D'autres centres se sont créés en Allemagne, en Autriche, en France. Le challenge d'un point de vue académique aujourd'hui est d'intéresser aussi de grandes universités.

**Prof. Dr. Walter Rossing, *Farming Systems Ecology*, Université de Wageningen (NL)**

L'Université de Wageningen travaille en forte collaboration avec des réseaux internationaux. Au niveau européen, Horizon 2020 est un programme de financement très important pour la coopération au sein de l'Union européenne tant pour l'agro-écologie que pour l'agriculture biologique. L'Université de Wageningen travaille en ce moment avec un grand nombre de partenaires à un projet appelé « DiverIMPACTS » qui vise à ramener la biodiversité en Europe, également dans l'agriculture conventionnelle avec l'agriculture biologique comme modèle. Il s'agit par exemple de lutter contre la monoculture du maïs dans de larges parts de la France et des Pays-Bas, d'évaluer les performances de la diversification des cultures par la rotation, les cultures intercalaires et les cultures multiples.

*Farming Systems Ecology* travaille depuis 2014 à un concept appelé « Strip cropping » qui change l'idée qu'on a d'une parcelle. Il ne s'agit plus d'une même culture sur une parcelle de 5 à 50 hectares, mais d'une rotation de cultures sur des bandes de terrain. L'une des questions de l'étude porte sur la largeur que doit avoir la bande. On travaille par exemple avec des bandes de 20 cm, intercalées entre d'autres cultures, avec des interactions très fortes entre chaque bande de culture. On cherche quels sont les meilleurs voisinages de manière à avoir le meilleur rendement, ou on privilégie les bandes de

cultures les plus pratiques pour l'agriculteur et les technologies à sa disposition, avec des bandes de 3 mètres, 6 mètres, 12 mètres, etc. L'étude est faite avec un réseau d'agriculteurs car elle ne peut donner de résultats utiles que si elle dépasse le monde académique. Le rôle de la science n'est pas seulement d'analyser des connaissances mais aussi d'aider à reconcevoir le système, la pratique et les réseaux jouant là un rôle essentiel. On constate des effets très positifs sur la biodiversité, une amélioration du rendement pour certaines associations de cultures mais aussi un impact négatif pour certains voisinages, ce qui ouvre de nouvelles perspectives au sujet de la manière d'agencer les cultures.

### **Mme Stéphanie Zimmer, directrice de l'Institut pour l'agriculture biologique et la culture agraire (Lux)**

L'Institut (IBLA) a **deux domaines d'activités: d'un côté, le conseil, et de l'autre la recherche et le développement**. Il fournit principalement des conseils techniques et personnalisés à des exploitations agricoles biologiques, mais aussi à des fermes conventionnelles qui envisagent de se convertir à l'agriculture biologique ou qui veulent travailler sans produits phytopharmaceutiques, par exemple dans des zones de protection de l'eau. Pour ceux qui s'intéressent à la conversion, on opère une analyse de la situation économique actuelle et une simulation de leur situation dans le cadre de la conversion. Enfin, une fois la décision prise par l'agriculteur, l'Institut effectue un suivi intensif pendant les deux années que dure la conversion.

L'autre département concerne la recherche et le développement. On travaille peu avec des variétés anciennes. Il s'agit plutôt de créer des variétés bio pour le bio. Elles sont plus résistantes aux maladies mais elles facilitent aussi le désherbage de par leur structure. On ne peut pas se contenter d'utiliser des variétés développées pour l'agriculture traditionnelle car elles n'auront pas un bon rendement en bio.

L'Institut mène aussi des projets de recherche nationaux et internationaux. L'oratrice cite un projet d'analyse de durabilité holistique des fermes, sur base de directives de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Cela permet une comparaison non seulement entre les pays de l'Union européenne mais dans le monde entier. Le Luxembourg sera le premier pays à disposer d'une analyse de durabilité pour l'ensemble de son territoire. En outre, cette analyse sera non seulement économique mais aussi écologique et sociale.

### **Mme Carmen Landuyt, responsable du *Coordination Centre for applied research and extension on organic agriculture (B)***

Le CCBT est l'organisation coupole pour la recherche appliquée sur le bio en Flandre. Le CCBT n'effectue pas de recherche, celle-ci est menée dans les différents centres d'essai en Flandre, qui sont tous spécialisés dans un secteur : la volaille, les fruits, les cultures en serre, etc.

En tant qu'organisation coupole, le CCBT a essentiellement deux tâches : d'une part il coordonne les recherches dans les centres spécialisés, il peut aussi y lancer des recherches spécifiques sur base d'un budget de l'autorité flamande, et d'autre part, il communique les résultats de la recherche. Les volumineux rapports de recherche ne sont pas très parlants pour le terrain, c'est pourquoi le CCBT s'efforce de diffuser une communication sur mesure pour les agriculteurs. Cela se fait non seulement via un bulletin d'information mensuel mais aussi à travers des activités, des voyages d'études à l'étranger qui permettent des échanges entre agriculteurs, des formations, diverses manifestations.

Le CCBT s'occupe également de la recherche fondamentale sur le bio. Il fait partie, avec deux autres partenaires, du *Vlaamse Bio Kennis Netwerk*. Les deux autres partenaires sont le *Netwerk Onderzoek BioLandbouw* (NOBL) qui s'occupe plutôt de la recherche fondamentale ainsi que les *Biobedrijfsnetwerken* qui réunissent les exploitants bio par secteur. Ceux-ci se rencontrent pour échanger

leurs expériences et connaissances. Toutes les questions soulevées lors de ces échanges viennent nourrir les projets de recherche. Les *Biobedrijfsnetwerken* sont coordonnés par *BioForum*.

A travers ce réseau, une stratégie de recherche a été définie pour l'agriculture bio qui est conçue comme la base pour un système d'alimentation agro-écologique.

La stratégie se caractérise par une recherche participative et orientée vers les questions posées. Les projets de recherche doivent répondre directement aux questions posées par les agriculteurs. On remarque que cette approche porte vraiment ses fruits en allant effectuer la recherche sur les exploitations mêmes. Les agriculteurs se sentent davantage concernés et les résultats de la recherche sont utilisables en pratique.

Enfin, le *Bio Kennis Netwerk* mène de nombreuses activités, il édite une publication bisannuelle qui reprend toutes les études scientifiques sur le bio et il collabore évidemment avec le Réseau européen pour la recherche en agriculture biologique. La Belgique fait d'ailleurs partie du projet précité « DiverIMPACTS » dans le cadre de Horizon 2020. Avec les Pays-Bas, une collaboration existe avec *Biokennis.org*, un site internet qui reprend toutes les connaissances en matière d'agriculture bio.

Le financement se fait aussi via Horizon 2020, et en particulier le fonds ERA-NET spécifiquement consacré à l'agriculture bio, mais également par d'autres voies, telles que le programme européen Interreg.

**Mr Armands Krauze, Member of the Natural Resources and Environment Committee of the Baltic Assembly, Member of the Economic, Agricultural, Environmental and Regional Policy Committee of the Saeima**

M. Krauze est lui-même agriculteur avant d'être membre du Parlement. Il a opéré sa conversion au bio il y a cinq ans.

En Lettonie, les agriculteurs sont aussi impliqués dans la recherche, notamment dans des projets menés dans le cadre du Plan de développement national 2014-2020. Les variétés de plantes utilisées en agriculture conventionnelle pourraient certes être utilisées en agriculture biologique mais elles sont exposées à des maladies pour lesquelles le bio ne peut utiliser les traitements de l'agriculture conventionnelle. Par ailleurs, on ne peut pas non plus se contenter d'aller rechercher des plantes anciennes car elles ne sont pas forcément adaptées aux critères de qualité auxquels il faut satisfaire aujourd'hui. Ainsi, des céréales traditionnelles ne pourront être utilisées que pour nourrir le bétail et non pour l'industrie alimentaire. Or, le prix est différent. Il faut donc recourir à l'innovation pour cultiver des plantes adaptées à notre époque.

Un domaine important est celui de la transformation alimentaire. Lorsqu'il a opéré sa transition vers le bio, l'orateur était dans un état d'esprit très positif. Mais il faut pouvoir vivre de son activité. Il faut des débouchés et cela passe aussi par des capacités de transformation du produit bio sur le territoire. De ses contacts au sein de l'assemblée balte, il ressort que le problème se pose dans les Etats baltes en général : le réseau logistique nécessaire pour écouler les produits bio n'est pas toujours présent. Il arrive qu'on produise du bio qui est finalement traité comme du conventionnel. L'innovation est donc indispensable dans le secteur de la transformation des produits.

Enfin, l'orateur insiste sur la fierté et le plaisir qu'il éprouve en tant qu'agriculteur bio : il constate *de visu* la biodiversité ramenée dans ses champs, avec de multiples sortes d'abeilles par exemple.

---

*Les exposés des différents intervenants ont été suivis d'un débat avec les orateurs, puis avec le public. Parmi les questions posées, on retiendra les points suivants :*

## 1. Comment les résultats de la recherche sont-ils diffusés ?

M. Vanderschuren (B) explique que les universités n'ont pas la structure ou les moyens nécessaires pour diffuser l'information. Il est très compliqué de mener un travail de pointe en laboratoire et d'assumer en même temps les échanges avec les agriculteurs. Les universités travaillent avec des centres de recherche dans des projets qui impliquent aussi des asbl qui cherchent à mettre en place des innovations, tant dans le secteur bio que conventionnel. Ce sont ces asbl ou ces centres de recherche qui font le lien direct avec le terrain.

Les réseaux tels que BioWallonie aident aussi à diffuser les informations, tout en faisant remonter vers le monde scientifique les questions et les défis rencontrés par les exploitants.

Récemment, des enquêtes ont été réalisées sur la gestion des *adventices* afin de déterminer si certaines méthodes utilisées dans le conventionnel (par exemple, la rotation des cultures) pourraient être adaptées dans le secteur bio. Le dialogue avec les agriculteurs permet de soumettre de nouvelles questions à la recherche et de développer de nouvelles solutions.

## 2. La recherche permettra-t-elle d'aller vers le 100% bio ?



Pour le professeur Rossing (NL), une réponse négative serait en contradiction avec nombre d'études. La question a trait à l'échelle : que faut-il pour arriver à passer à une plus large échelle ? Dans le projet « DiverIMPACTS », on a constaté que les verrous pouvaient se situer à différents échelons, tant au niveau des fermiers que des distributeurs par exemple.

Cela nécessite en tout cas des gens motivés, un réseau d'expertise, des politiques publiques de soutien et des agriculteurs engagés constamment dans ce processus.

Mme Landuyt (B) fait remarquer que plus il y aura d'agriculture biologique, plus il faudra de terres car le bio a encore un rendement plus faible que le conventionnel. Il ne suffit donc pas de décider de passer au bio, il faut une transition de l'ensemble du système vers une industrie de l'élevage plus extensive, vers plus d'aliments à base de protéines végétales.

En Flandre, l'agriculture est très intensive et il y a peu de terres agricoles disponibles. C'est plus facile en Wallonie qui dispose de surfaces plus importantes.

### 3. La recherche orientée vers la réponse aux questions des agriculteurs

Un agriculteur wallon salue l'approche consistant à orienter vraiment la recherche sur la pratique dans les fermes bio. Le plan stratégique wallon qui a pris cours en 2013 a imposé au Centre agronomique de recherches de Gembloux d'interroger le secteur agricole pour déterminer les thèmes de recherche. C'est une vraie plus-value pour l'agriculteur de pouvoir formuler des demandes et orienter la recherche.

Mme Aline Boursault, chargée de mission bio au collège des producteurs de Wallonie, confirme le fait que la recherche se fait en collaboration directe avec les producteurs et avec l'asbl Bio Wallonie. Le Plan stratégique wallon prévoit la collecte des besoins des producteurs au sein du collège des producteurs, puis le transfert des données au CRA-W. Les besoins sont recensés et comparés aux connaissances. Les données sont également complétées par les informations fournies par l'asbl Bio Wallonie qui travaille sur le terrain.

### 4. Est-il envisageable pour les éleveurs de se convertir au bio ?

Mme Zimmer (L) répond qu'il faut tenir compte de sa situation. Si les terres de l'exploitant ne lui permettent pas de nourrir cent vaches, qu'il réduise leur nombre à 80. L'objectif derrière l'agriculture biologique est aussi de travailler dans l'optique d'une économie circulaire, qui se dit respectueuse de l'environnement. Par exemple, en nourrissant les animaux d'élevage avec les ressources liées au sol dont on dispose.

Il est vrai que jusqu'à un passé récent, les exploitants ont bénéficié de subsides parfois directement liés à la taille de leur exploitation, ce qui est évidemment une approche contre-productive pour le bio.

Quand un agriculteur souhaite se convertir au bio, l'Institut pour l'agriculture biologique qui est amené à lui fournir des conseils commence par déterminer l'étendue de ses terres, et voir ce qu'il peut produire. Il est naturellement possible de recourir à de l'alimentation extérieure pour les bêtes mais cela coûte d'emblée beaucoup plus cher.

Il est donc essentiel de promouvoir une approche plus holistique vis-à-vis des challenges qui attendent les exploitants du secteur bio.

En Flandre, un modèle a été développé à l'intention des éleveurs de vaches laitières qui s'interrogent sur la direction à suivre. Il apparaît que la conversion au bio peut être une stratégie intéressante mais qu'elle s'accompagne souvent d'une diminution du nombre de bêtes et de débouchés plus locaux. Selon Mme Landuyt (B), la conversion au bio est donc une réelle possibilité pour un éleveur mais elle implique un changement de mentalité, une autre manière de penser sa production.

M. Krauze (Lettonie) raconte qu'en Lettonie, de nombreux agriculteurs se sont convertis à la production de viande bovine organique, avec toutefois des résultats mitigés. En effet, la qualité de la viande organique n'était souvent pas aussi bonne en comparaison de la viande conventionnelle. M. Krauze est d'avis que la cause en est le manque d'expérience et d'expertise des éleveurs, dans le domaine organique. Une approche plus scientifique serait donc nécessaire afin de réussir dans l'élevage de viande organique.

### 5. Le financement de la recherche dans le secteur bio

Beaucoup de recherches sont financées par de grands groupes, tels Monsanto. La recherche en agriculture bio intéresse-t-elle aussi les grands groupes de l'industrie agroalimentaire ou doit-elle compter sur des fonds publics ? Constate-t-on des changements à ce niveau-là ?

M. Vanderschuren (B) reconnaît qu'il y a une prise de conscience au niveau sociétal et que le politique répond à cette prise de conscience en libérant des fonds pour la recherche dans le secteur biologique, au niveau européen (Horizon 2020) mais aussi au niveau régional.

Par ailleurs, avec un marché bio en pleine croissance, l'intérêt des grands groupes de l'industrie agroalimentaire va aussi croître de plus en plus. Les chercheurs universitaires ne travaillent pas avec le privé car ils essaient de conserver une certaine indépendance. Il ne faut néanmoins pas exclure le secteur privé car de là viennent aussi des innovations intéressantes.

De même, il ne faut pas créer un microcosme autour du bio : les investissements dans la recherche pour le bio peuvent évidemment servir pour le secteur de l'agriculture conventionnelle.

Prof. Dr. Rossing (NL) fait remarquer qu'une comparaison des budgets a montré que pour 6 millions d'euros consacrés à la recherche en agriculture bio par les gouvernements, Monsanto dépense dans le même temps 900 millions de dollars dans les universités américaines.

Les technologies très spécifiques, ou les problématiques très claires trouvent facilement un financement. On le constate dans les partenariats de recherche public-privé aux Pays-Bas. Par contre, la redéfinition des exploitations agricoles, une nouvelle conception des relations producteurs-vendeurs-consommateurs, etc. ne constituent pas un produit aussi évident. Pour ce genre de sujet, la recherche peine à trouver un financement.

Dans le projet « DiverIMPACTS », c'était une réelle chance d'obtenir un financement pour cinq ans au lieu de trois. Cela donnait le temps de construire la relation avec les fermiers, de définir des indicateurs et de suivre leur mise en oeuvre.

Mme Julie Van Damme, qui travaille au CRA-W (Centre wallon de Recherches agronomiques en Wallonie), souligne l'importance de maintenir des financements publics, afin de garantir la neutralité de la recherche.

Après avoir documenté les agriculteurs wallons en polyculture-élevage, le CRA-W s'attaque à la conversion des agriculteurs sans élevage - systèmes de grande culture, céréales, légumes de plein champ, etc. Le problème est qu'ils ne disposent pas d'apport de matière organique. Deux voies sont possibles pour solutionner ce problème : soit s'orienter vers une agriculture de substitution au conventionnel, soit travailler sur la rotation et l'association des cultures. En tant que centre de recherche, le CRA-W estime qu'il peut avoir un impact sur la législation et qu'il se doit de travailler sur la voie la plus complexe.

Le financement public garantit non seulement la neutralité mais aussi la méthodologie de recherche. Ces recherches innovantes, plus difficiles à publier, basées sur des approches *bottom up*, sur les besoins du secteur, sont moins reconnues scientifiquement, elle ont donc vraiment besoin d'un financement public.

M. Grogna (B) signale que la recherche privée a tendance à se développer mais selon une approche qui ressemble à celle de l'agriculture conventionnelle, c'est-à-dire « un problème, une solution ». On développe, pour chaque problème, une solution –sans pesticide évidemment- qui peut être acceptée dans l'agriculture biologique. Or, cela peut constituer une menace pour l'approche systémique qu'on veut pour le bio. La recherche systémique ne pourra jamais être valorisée, d'où la nécessité de conserver une recherche forte et indépendante financée par des fonds publics.

Il y aura certainement de plus en plus de moyens affectés à la recherche bio, mais il faudra savoir ce qu'on attend de l'agriculture biologique à plus long terme.

Mme Zimmer (L) souligne qu'au Luxembourg, le budget consacré à la recherche pour l'agriculture bio est assez faible, c'est pourquoi il faut privilégier une approche holistique. Ainsi, par exemple, la recherche en matière de protection des eaux peut être reliée à l'agriculture biologique.

M. Krauze (Lettonie) fait remarquer que l'agriculture conventionnelle ne voit pas toujours d'un bon oeil la concurrence du bio qui grignote des parts de marché. Il faudrait aussi prendre en considération les problèmes des agriculteurs du secteur conventionnel, afin qu'ils ne se sentent pas délaissés par les politiques sur l'agriculture.

## 6. Les coûts et le juste prix du bio

Comment assurer la prise en compte globale des coûts des produits pour avoir un prix juste pour les produits bio, tout en tenant compte des services éco-systémiques qui sont rendus par l'agriculture biologique ? Comment les différents instituts traitent-ils cette question ?

Prof. Dr. Rossing (NL) pense que dans le passé, les politiques ne se sont pas assez intéressées à la problématique des coûts de production du secteur bio. Il est regrettable que les politiques continuent à soutenir une confiance erronée dans le marché. Il faut prendre conscience du fait que le marché n'a pas réussi à prendre en compte les limites planétaires. Il faut changer de position et admettre que les gouvernements ont un rôle à jouer à côté des grandes sociétés. Le rôle du marché doit être contenu dans certaines limites qui doivent être fixées par les politiques.

La politique peut vraiment jouer un rôle en matière de prix. Si les politiques valorisent davantage l'agriculture bio, elles peuvent faire baisser les prix des produits bio, ce qui offrirait l'accès à ce marché à un plus grand nombre de personnes.

Une intervenante néerlandaise pense que les agriculteurs du secteur bio apportent un véritable service à notre société, car produire de manière plus soucieuse de l'environnement est bénéfique pour tout le monde. Ce service écologique que les exploitants bio rendent à la société n'est pas assez reconnu. Pour cette raison, il serait important de valoriser et d'aider les agriculteurs qui ont fait la transition dans le secteur biologique.



## CONCLUSIONS PAR M. W. DE VRIENDT, RAPPORTEUR

Comme l'a souligné le professeur Rossing, les politiques ont un pouvoir considérable. D'où l'intérêt de tirer de cette journée d'étude une série d'indications, voire de directives, qui pourront nourrir ensuite le travail parlementaire.

Les développements de l'agriculture biologique au sein du Benelux s'inscrivent dans les objectifs globaux de développement durable, dans la biodiversité mais aussi dans les objectifs climatiques de l'Union européenne, qui sont contraignants pour les États membres.

A cela s'ajoute la demande du consommateur pour le bio : nourriture saine, délicieuse et durable, de préférence aussi en circuit court, de manière à pouvoir reconnaître le producteur. La question est de savoir si la production peut y parvenir. Les gens veulent savoir d'où vient ce qu'ils mangent. Les chiffres montrent que le consommateur luxembourgeois achète volontiers du bio, alors qu'aujourd'hui la production bio ne représente que 4,5 % de la totalité du secteur agricole.

Le Grand Duché de Luxembourg est assez ambitieux, non seulement en ce qui concerne son objectif à long terme (agriculture bio à 100% en 2050) mais aussi pour le court terme (20% en 2025). Des études montrent que c'est possible. Un plan d'action pour l'agriculture biologique devrait être adopté au Luxembourg à la fin de cette année. Il est très important que les politiciens soient conscients de cette évolution sociale et soient capables de répondre à la demande des consommateurs.

En Wallonie, les objectifs ont été renforcés. Le rendement et un revenu sûr seront des éléments très importants pour les agriculteurs si l'on veut poursuivre ce déploiement positif.

La Wallonie fait mieux que la Flandre. La situation aux Pays-Bas est semblable à celle de la Flandre. Le contexte varie donc selon l'Etat et la région.

M. Guy Feyder, de la Chambre professionnelle des agriculteurs du Luxembourg, a déclaré que l'agriculture biologique pourrait être qualifiée de révolutionnaire. Le Parlement Benelux devra adopter un certain nombre de recommandations afin d'accroître le soutien de l'agriculture traditionnelle pour le passage à l'agriculture biologique.

Les possibilités d'exportation de l'agriculture biologique constituent également une question importante. Notre agriculture est orientée vers l'exportation, ce qui signifie que l'agriculture biologique devrait en fait également avoir des possibilités d'exportation.

Mme Landuyt et d'autres orateurs ont souligné l'importance, pour les exploitants, de la communication des résultats de la recherche, des études scientifiques relatives à la diversification, la rotation, etc.

M.De Vriendt se dit frappé par le sentiment de fierté de M. Tom Kass quand il parle de sa transition vers le bio. Il a bien insisté sur le fait que celle-ci n'aurait pas été possible sans soutien. M. Weydert se disait aussi très positif dans la transition tout en ajoutant que cela ne suffit pas, il faut des perspectives de rendement pour pouvoir continuer à travailler comme agriculteur.

Mme Lieve Vercauteren (BioForum Vlaanderen) a souligné l'importance d'une bonne image de l'agriculture biologique. En Flandre, le bio ne représente que 2% de l'agriculture bio mais la Flandre connaît une agriculture très intensive. Les agriculteurs ne disposent que d'une marge d'investissement limitée pour la transition parce qu'ils ont déjà beaucoup investi au cours des dernières années. L'image selon laquelle le bio constitue un recul doit aussi être modifiée. Il est important que la jeune génération d'agriculteurs dans les différents Etats soient enclins à franchir le pas.

La technologie peut jouer un rôle. L'agriculture bio est moderne. Comme on l'a dit, il faut porter une attention suffisante au fait que nous ne pouvons plus perpétuer notre modèle agricole actuel.

Plusieurs intervenants ont mis l'accent sur le partage des connaissances. Les associations, les organisations et les réseaux de partage des connaissances sont essentiels pour le soutien mutuel.

L'approche doit être holistique. Un agriculteur ne produit pas seul, il fait partie d'une chaîne de transformation, de distribution et de mise sur le marché qui doit être considérée dans son ensemble.

Il faut du rendement, une production en augmentation, une demande croissante et un juste prix pour le producteur. La transition pour les grosses exploitations est moins évidente que pour les petites structures.

Les produits bio ne sont pas trop chers ; ce sont les produits de la filière traditionnelle qui sont en fait trop bon marché. Le gouvernement peut jouer un rôle de régulation ou de pilotage pour ajuster cette tarification, compte tenu également des limites de la production agricole sur notre planète.

La sensibilisation, la promotion des produits bio incombent aussi à l'autorité.

Le directeur de Cactus a été très positif : les consommateurs demandent des produits biologiques et sont prêts à payer un prix légèrement plus élevé. En ce qui concerne la viande biologique, il peut y avoir un certain nombre de dysfonctionnements dans la chaîne car les supermarchés ne sont pas encore de gros clients.

La coexistence de différents labels au niveau national ou européen ne constitue pas un problème. Chaque label répond à ses propres critères, et cette flexibilité doit être maintenue. Le label européen est assez rigide car la législation qui le sous-tend est difficile à modifier.

Il existe une demande pour une législation plus spécifique pour le bio, en ce qui concerne les engrais et la surfertilisation. Le bio n'est pas à l'origine du problème mais constitue la solution. La législation ne doit pas être trop uniforme, afin que les agriculteurs biologiques ne soient pas soumis à des règles juridiques trop générales.

M. De Vriendt constate que, pendant cette journée d'études, beaucoup de questions ont été posées. C'est la preuve que ce thème est vivant. Les diverses réactions des agriculteurs ont été très instructives et on reviendra certainement sur celles-ci dans les parlements nationaux.

L'Assemblée Interparlementaire du Benelux ne peut gagner en poids que si elle fait effectivement entendre sa voix sur des questions politiques d'actualité et urgentes telles que l'agriculture biologique. Il est indispensable d'échanger nos bonnes pratiques pour, dans les prochaines semaines, aboutir à des recommandations politiques qui seront soutenues par les députés des trois pays du Benelux et défendues dans les parlements nationaux respectifs.

